



## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE**

**recrute un**

### **MÉDECIN CHEF DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (F/H)**

**Catégorie A - Filière médico-sociale**

**Cadre d'emplois : médecin 2ème ou 1ère classe, médecin hors classe**

**Pôle des Solidarités Départementales / Direction de la Protection Maternelle et Infantile (DPMI)**

#### **MISSIONS GÉNÉRALES :**

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) de l'Yonne a pour mission générale la protection et la promotion de la santé du jeune enfant au sein de sa famille et de ses lieux de vie. Elle participe aux actions de prévention et de soutien à la parentalité inscrites dans les dispositifs de l'aide sociale à l'enfance.

Placé sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint aux solidarités départementales, le médecin chef PMI pilote et encadre, aux côtés de la directrice adjointe PMI qui lui est rattachée, les missions et les services de la Protection Maternelle et Infantile. Il forme en cela, avec la directrice adjointe PMI, un binôme de direction.

Les équipes médico-sociales du Conseil Départemental sont composées de médecins, cadres de santé, sages-femmes, puéricultrices, infirmiers, auxiliaires de puériculture, conseillers conjugaux et de personnels administratifs. Ensemble, elles déploient sur le territoire départemental des actions en direction des parents et de leur(s) enfant(s) et des futurs parents. Les services de PMI sont mis à disposition des familles gratuitement en territoire, au sein des Unités Territoriales de Solidarité (UTS).

Le médecin chef PMI est plus particulièrement en charge de la sécurisation et de la supervision des dispositifs et process médicaux et para-médicaux associés aux missions de la PMI. Il peut être amené à assurer des consultations médicales de PMI.

Le médecin chef PMI participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique départementale en matière de protection et de promotion de la santé de la famille et de l'enfance définie selon les dispositions réglementaires en vigueur. Il inscrit également l'action de la PMI dans le cadre des chantiers nationaux en cours (Stratégie Protection de l'enfance 2020-2022, suites du rapport Peyron notamment).

Il promeut, en réponse aux besoins et problématiques identifiés sur le territoire icaunais, la mise en œuvre de projets adaptés à l'échelle départementale ou infra territoriale. Il représente le Conseil Départemental à diverses instances nationales, régionales ou départementales dans le domaine de la santé et de la PMI

#### **ACTIVITÉS PRINCIPALES :**

##### **✓ Pilotage de la politique publique confiée**

En lien étroit avec la Direction Générale du Pôle et la directrice adjointe PMI :

- Participer à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques départementales en matière de promotion de la santé maternelle et infantile et de protection de l'enfance
- Concevoir et piloter des projets autour du champ de la santé maternelle et infantile

à dimension départementale avec les partenaires institutionnels et/ou associatifs en lien avec les programmes de santé publique locaux, régionaux et nationaux

- Assumer l'ensemble des décisions relevant de l'autorité médicale conférée au médecin chef PMI, notamment dans le cadre des procédures de suivi et de contrôles des établissements d'accueil du jeune enfant et des structures rattachées (Centre de Planification et d'Education Familiale - CPEF)

✓ **Encadrement et animation des équipes et services de la DPMI (siège, territoires)**

En lien étroit avec la directrice adjointe :

- Diriger le service départemental de la PMI comprenant des personnels qualifiés notamment dans les domaines médical, paramédical, social et psychologique
- Participer au recrutement des médecins et cadres de PMI et assurer leur accompagnement professionnel en repérant les besoins en formation continue
- Co-animer avec la directrice adjointe les réunions de l'ensemble des médecins et cadres territoriaux de PMI
- Participer aux réunions partenariales départementales dont l'objectif est la transmission d'information, le débat technique et la réflexion sur les missions pour l'ensemble des personnels de PMI et les partenaires dans les domaines de l'accueil des jeunes enfants et de la santé maternelle et infantile
- Participer, le cas échéant, aux réunions et instances initiées en territoires afin de s'assurer de la bonne coordination des actions et priorités de la PMI avec les actions et priorités des missions territorialisées et des projets sociaux et médico-sociaux de territoire
- Identifier les projets d'évolution de la politique départementale de PMI et missionner les groupes de travail thématiques
- Formuler les avis ou autorisations relatifs à l'ouverture, au suivi et au contrôle des structures d'accueil, relevant de la compétence du Département
- Garantir la confidentialité des informations et données médicales de la PMI

✓ **Appui et encadrement technique des process et actions relevant de la santé maternelle et infantile, et de la prévention - protection de l'enfance**

- Assurer, sur autorisation de l'ARS, le rôle de pharmacien de l'établissement de santé pour gérer les stocks de médicaments des CPEF
- Superviser les professionnels de santé des CPEF et de la cellule BSEM (bilans de santé en école maternelle)
- Valider les process et les référentiels départementaux de PMI et ceux spécifiques aux missions de santé, s'assurer de leur mise en œuvre et de leur actualisation (documents, outils) au regard notamment de l'évolution des pratiques de soins, des textes ou règlements

✓ **Élaboration, mise en œuvre, évaluation et promotion de projets structurants ou d'actions spécifiques concourant aux politiques publiques Santé et Aide Sociale à l'Enfance**

En lien étroit avec la Direction Générale du Pôle et la directrice adjointe :

- Accompagner et outiller la dynamique de projets portés à l'échelle départementale ou territoriale par les équipes de PMI et/ou par l'Aide Sociale à l'Enfance
- Appuyer et outiller la direction générale du Département dans la gestion des crises sanitaires, à l'échelle du pôle ou de la collectivité

✓ **Assurer des consultations médicales de PMI**

En lien étroit avec les équipes paramédicales :

- Réaliser les consultations infantiles de prévention des enfants de 0 à 6 ans

### COMPÉTENCES TECHNIQUES :

- ✓ Compétences techniques spécifiques aux missions de santé et à la fonction de médecin
- ✓ Méthodes et outils de diagnostic de santé publique
- ✓ Utiliser les outils du pack bureautique (Writer, Calc, Impress,...)
- ✓ Décliner des politiques publiques en programmes d'action
- ✓ Méthodes d'accompagnement du changement
- ✓ Techniques de communication et d'animation de groupes
- ✓ Organisation et animation de partenariats
- ✓ Aisance rédactionnelle

### SAVOIRS :

- ✓ Connaissances, savoirs, éthique et déontologie spécifiques aux missions de santé et à la fonction de médecin
- ✓ Connaissance du cadre réglementaire lié à son activité
- ✓ Connaissance des enjeux, des acteurs de la prévention, de la protection de l'enfance et de la santé
- ✓ Connaissance des modes de gestion, des règles et procédures budgétaires propres au domaine de la santé et/ou des Collectivités Territoriales
- ✓ Conduite et évaluation des projets et politiques publiques
- ✓ Conduite et contrôle des procédures de santé, administratives et de suivi juridique

### SAVOIR-ÊTRE :

- ✓ Capacités à manager et mobiliser les équipes
- ✓ Sens de l'écoute active et du dialogue
- ✓ Capacités de négociation
- ✓ Capacités d'anticipation, de priorisation, d'analyse et de recul
- ✓ Force de proposition
- ✓ Disponibilité et réactivité
- ✓ Rigueur et organisation personnelle
- ✓ Diplomatie

### DIPLÔMES :

Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine  
Être spécialiste ou compétent qualifié en pédiatrie, gynécologie obstétrique, psychiatrie infantile ou en santé publique ou disposant d'une expérience particulière dans ces domaines.

### EXPÉRIENCE :

Expérience souhaitée dans le management d'équipes pluridisciplinaires et connaissance du domaine de la santé publique.

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE :

Conseil Départemental de l'Yonne - Site de Perrigny - 10 route de Saint-Georges - 89000 PERRIGNY

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Yonne  
Direction des Ressources Humaines  
16/18 bd de la Marne  
89089 AUXERRE Cedex  
[recrutement@yonne.fr](mailto:recrutement@yonne.fr)

### Contacts :

**Justine GARNIER**  
Directrice des Ressources Humaines  
Mél : [justine.garnier@yonne.fr](mailto:justine.garnier@yonne.fr)  
Tél : 03.86.72.88.77

**Juliette ALESSIO**  
Chargée de recrutement  
Service Recrutement Formation  
Direction des Ressources Humaines  
Mél : [recrutement@yonne.fr](mailto:recrutement@yonne.fr)  
Tél : 03.86.72.88.21